

Démarche Qualité et Satisfaction Client • Bilan annuel 2020

La qualité de nos formations, tant au niveau du contenu que de l'animation, est au cœur de nos préoccupations depuis toujours.

- ↳ Toutes nos formations « sur catalogue » (DPO et RGPD), en présentiel ou e-learning, ont été labellisées par la CNIL ;
- ↳ ANAXIA CONSEIL a validé les 21 critères du DataDock dès février 2017 (alors que l'obligation était pour juillet 2017) ;
- ↳ Nous avons obtenu la certification qualité QUALIOPi en juin 2020. Cette certification est un enjeu important pour notre organisme afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires de la formation professionnelle continue.



Ce bilan 2020 des formations suivies en e-learning prouve que cette approche qualité est reconnue par les participants à nos formations.

Veille juridique

C'est une composante essentielle de notre activité : alertes automatiques sur mots-clés dans les moteurs de recherche, newsletter [CEPD](#), newsletter [AFCDP](#)¹ (dont ANAXIA CONSEIL est membre actif), site de la CNIL en page d'accueil, veille dédiée à la formation,

Cette veille nous permet de faire évoluer nos formations chaque fois que cela est nécessaire.

Évolutions

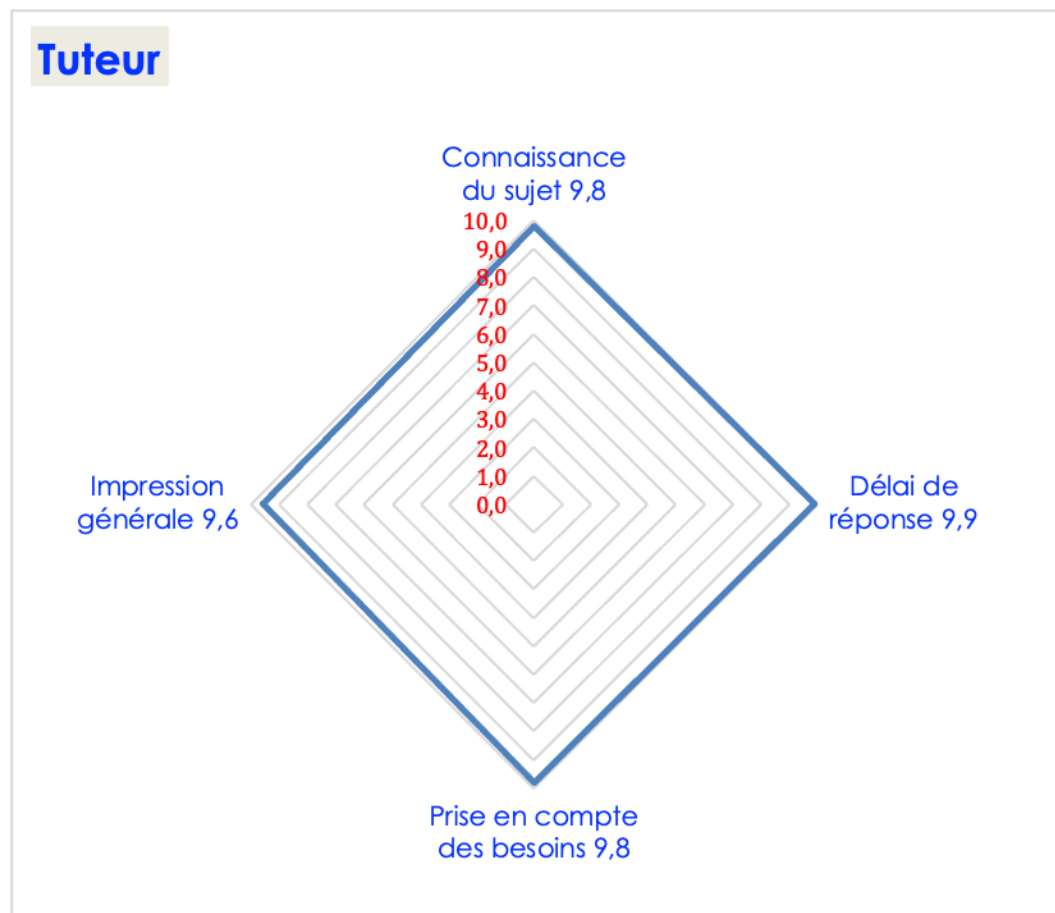
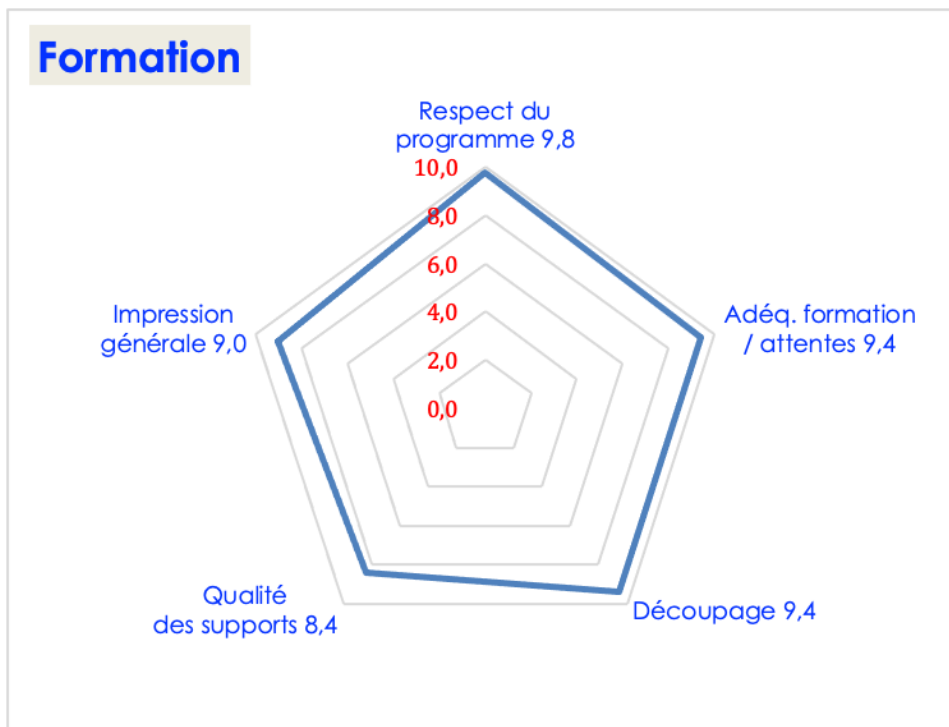
Nos formations évoluent en permanence.

Principaux changements impactant leur contenu en 2020 :

- Mise à jour des QCM ;
- Prise en compte de l'invalidation du Privacy Shield par la CJUE ;
- Délibérations CNIL relatives aux AIPD ;
- Prise en compte Décret n° 2020-567 du 14 mai 2020 relatif aux traitements de données à caractère personnel à des fins de recherche, d'étude ou d'évaluation dans le domaine de la santé ;
- Guide CNIL sur les tiers autorisés ;
- Guides durées de conservation CNIL ;
- Référentiels durées santé de la CNIL.

¹ Christophe CHAMPOUSSIN, gérant d'ANAXIA CONSEIL, en est l'un des administrateurs

Évaluation par les apprenants



Taux de réussite

Ce taux est calculé sur la base des évaluations finales avec une note de 60% ou plus.

Si un apprenant obtient une note inférieure, alors nous prenons contact avec lui pour revoir les points qui le nécessitent. Cela peut se faire par mail ou téléphone.

Le taux de réussite en 2020 pour nos formations en e-learning a été de **100%** (note moyenne de **89/100**).